



## Profession de foi

L'élection des conseils centraux de l'université est un moment important de la vie démocratique de la communauté universitaire. Pourtant, le rôle de ces conseils est régulièrement remis en cause par la création de superstructures, des réformes législatives mortifères (comme la LPR), l'asphyxie budgétaire décidée par les gouvernements successifs, et malheureusement par certains universitaires. En outre, les lois LRU (libertés et responsabilités des universités) et Fioraso (2013) notamment, en modifiant le mode d'élection des conseils et de la présidence de l'université, l'ont rendu contraire aux principes d'une université collégiale et démocratique. Cela conduit soit à l'exercice vertical du pouvoir, en cas de majorité absolue, soit à un jeu d'alliances, qui entraîne souvent incohérences, tensions voire de démissions.

Alors pourquoi présenter des listes de candidat·es ? Envers et contre tout, nous nous inscrivons dans une démarche de rassemblement de collègues syndiqué·es (SNESUP, CGT, SUD) et non syndiqué·es, et en prenant acte de ces bouleversements anti-démocratiques, présentons une **liste indépendante « Pour une université libre et solidaire » (PULS)**, afin de peser de toutes nos forces sur les délibérations et décisions des conseils, d'informer en direct la communauté universitaire de Paris 1 sur les enjeux et les questions à l'ordre du jour et de promouvoir autant que possible, avec votre appui, une politique universitaire au service des étudiant·es et de la société dans un cadre démocratique et collégial.

Nous ne présentons pas de candidat·e à la présidence et n'accepterons pas de postes de vice-président·es ni de chargé·es de mission. **Notre but est de disposer d'élus·es en nombre suffisant pour promouvoir les principes au cœur de cette profession de foi et de nous consacrer avec sincérité et pugnacité à leur mise en œuvre. Nos priorités sont la transparence des débats menés sur l'avenir de notre université, la défense de tous les personnels et de tou·tes les étudiant·es et la promotion d'une université libre et solidaire**, animée par l'esprit du service public et pleinement consciente de son rôle face aux défis contemporains que sont notamment les crises démocratique, écologique et aujourd'hui sanitaire.

**« Pour une université libre »**, car plus que jamais il nous faut lutter contre la destruction du service public, programmée dans la Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPR) ainsi que dans le rapport de pilotage de la masse salariale de l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) d'avril 2019. Depuis des années, une opposition déterminée a pu freiner les effets de la loi LRU (notamment la modulation de services) et de la réforme de la formation des enseignant·es comme la hausse des droits universitaires pour tous les étudiants·es. Nous dénoncerons sans relâche Parcoursup, le nouveau baccalauréat, la réforme du lycée, les futures réformes de la formation des enseignant·es, ainsi que la destruction de notre système de retraite. Pour l'abrogation de la plupart des mesures de la LPR, nous refuserons catégoriquement de voter tout recrutement de type « *tenure track* » ou autre « CDI de chantier ». Nous réclamerons en revanche une loi de programmation et un vrai plan d'urgence - rendu tout particulièrement indispensable en ces temps de crise sanitaire et de bouleversements de nos conditions d'enseignement - en vue de recréer massivement des emplois statutaires et d'assurer, aux laboratoires comme aux chercheurs et aux chercheuses, les moyens nécessaires à leurs activités. Depuis des années, nous défendons les collègues enseignant·es et BIATSS et nous sommes opposé·es aux principes du RIFSEEP appliqué à ces dernier·es. Nous continuerons au sein des conseils de refuser l'application de mesures aux conséquences néfastes. Nous ferons respecter la liberté pédagogique et la propriété intellectuelle : la crise sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour imposer un enseignement à distance et une diffusion sans contrôle ni consentement préalable. Nous insisterons pour que la présidence de l'université porte les positions de la communauté qu'elle représente auprès du ministère. Plus que jamais, il nous faut affirmer notre désir de partager un enseignement et une recherche articulés et élaborés dans une autonomie de pensée au service du plus grand nombre. Nous nous opposerons à toute volonté de les dissocier ou de les hiérarchiser. Nous demanderons que soit reconnu le temps nécessaire à la réalisation de nos missions d'enseignant·es, de chercheurs et de chercheuses, d'ITA et de BIATSS.

**« Pour une université solidaire »**, parce que nous devons construire ou reconstruire une maison commune, où chacun·e, enseignant·e, membre du personnel administratif, technicien·ne, bibliothécaire ou étudiant·e, se sente « chez soi ». Nous ne pouvons plus taire la souffrance au travail qui frappe de plein fouet tous les personnels, comme en témoigne tout récemment la décision (contre l'avis du Comité technique) de la suppression brutale du SAPAS contre laquelle nous nous sommes élevé·es. Nous devons recréer de la solidarité à l'université et faire vivre les collectifs qui la constituent, seules manières de résister à la précarité, à la concurrence tous azimuts, à l'individualisme et au repli sur soi. Comment parler d'« excellence » dans un contexte d'inégalités croissantes, de mise au ban des plus faibles, d'abandon des étudiant·es ou des collègues ? Ne nous y trompons pas : la soi-disant promotion des « meilleur·es » est incompatible avec un système qui s'attache à la réussite de toutes et tous. C'est pourquoi la lutte contre la précarité à l'université, chez les étudiant·es comme chez les personnels est note priorité absolue. Cette solidarité doit aussi être internationale et nous aurons à cœur de soutenir le programme PAUSE, l'accueil des collègues et étudiant·es en exil, et, notamment, le financement d'un " Diplôme Universitaire Passerelle Etudiants en Exil Panthéon Sorbonne " (DU PEPS) axé sur le français langue étrangère (FLE), le français sur objectifs universitaires (FOU) et spécifiques (FOS).

Notre candidature repose sur six principes fondamentaux :

**1 - Revaloriser l'enseignement :** Nous mettons au centre de notre démarche **la revalorisation de l'enseignement** pour rompre avec la logique punitive sous-jacente au projet de modulation des services que nous condamnons avec force. Nous défendrons toute mesure visant à promouvoir un enseignement articulé à la recherche. L'investissement dans les activités d'enseignement devra constituer un critère déterminant pour l'attribution des décharges horaires, des congés pour recherche et pour projets pédagogiques, qui doivent augmenter en nombre. Nous défendrons la revalorisation des carrières des collègues enseignant·es du second degré affecté·es dans le supérieur et au sein de notre université (PRAG/PRCE/PLP). Ces collègues ont souvent un service lourd et des charges de travail relevant normalement d'autres corps de fonctionnaires (charges administratives qui s'accumulent parfois sans compensation financière). Ils et elles doivent être écouté·es et leur travail valorisé. Nous travaillerons aussi à transformer le rapport enseignant·e-enseigné·e pour développer la qualité des échanges, l'esprit critique et la liberté de pensée des étudiant·es.

Notre objectif est de remettre les étudiant·es au centre de l'université en veillant à ce que chacun·e ait accès à de bonnes conditions d'études notamment par un enseignement en petits groupes. Il s'agit d'aider chacun·e à parvenir au niveau d'études maximum souhaité, et non de sélectionner encore et toujours au nom du dogme de « l'excellence » qui conduit à l'exclusion et à la ségrégation : c'est la raison pour laquelle nous avons toujours été opposé·es à Parcoursup. Dans cet esprit, nous veillerons à lutter contre la prolifération des formations sélectives et des diplômes universitaires au coût exorbitant. Nous nous opposerons aux mutualisations systématiques des enseignements, qui vont à l'encontre de la cohérence pédagogique. Il faut sortir d'un système de formation qui, privilégiant la sélection sur l'enseignement, se limite toujours plus à évaluer et à délivrer (ou non) des diplômes. Nous proposerons un rééquilibrage du calendrier universitaire au profit du temps d'enseignement et l'ouverture d'une réflexion sur les modalités d'évaluation. Enfin, nous nous opposerons à toute augmentation des droits d'inscription, pour les étudiant·es étranger·es comme nationaux, Nous défendrons la mise en place d'aides aux étudiant·es précaires et les aides financières et de prêt de matériel informatique aux étudiants mais aussi aux (trop) nombreux·ses collègues vacataires et enseignant·es sous-équipés, pour éradiquer la fracture numérique dont nous avons pu mesurer les effets délétères au printemps 2020.

**2 - Revaloriser la recherche :** Nous avons également à cœur **la revalorisation d'une recherche de long terme financée de manière pérenne**, adossée à l'enseignement supérieur avec les enseignants-chercheurs pour principaux acteurs. Nous ne voulons pas d'une recherche exclusivement sur projets, qui formate la pensée, l'asservit à des intérêts économiques à court terme et aux thématiques dans l'air du temps. La logique concurrentielle du projet et de l'attribution des financements induit une inégalité entre les laboratoires préjudiciable à la diversité des recherches. Chronophage et contraire à la créativité, elle absorbe une énergie considérable, souvent en vain (le taux de succès des projets déposés étant très faible et, de l'aveu même des rapports préparatoires à la LPR, dissuasif), et transforme les lauréat·es en gestionnaires de crédits. Nous soutiendrons toute mesure de redistribution plus équitable des crédits et encouragerons une mutualisation des ressources au bénéfice de tou·tes. La dotation des équipes de recherches ne doit pas dépendre des contrats de recherche obtenus, ni de prétendus critères d'excellence, mais principalement de l'effectif de l'équipe. Les collaborations scientifiques à l'intérieur d'une discipline ou entre disciplines seront encouragées et valorisées.

**3 - Défendre les BIATSS :** Nous nous battons aux côtés des personnels BIATSS, sans qui l'enseignement et la recherche ne seraient pas possibles, afin qu'ils et elles soient associé·es plus largement aux décisions et à la vie de l'université, en portant une attention particulière aux délibérations du Comité Technique (CT) et de la Commission paritaire des Agents Non Titulaires. Les collègues BIATSS doivent être écouté·es et reconnu·es pour leur expertise. Nous serons vigilant·es quant à leurs conditions de travail et à la nature de leurs contrats, et refuserons le développement des primes au mérite et l'individualisation des rémunérations tout comme la brutalité de pratiques managériales contraires à la solidarité et à l'efficacité d'un travail en collaboration.

**4- Résorber la précarité :** Un enseignement et une recherche libres sont impossibles dans une université où une grande proportion des chercheurs et chercheuses, des enseignant·es, personnels techniques et BIATSS sont précaires, contractuel·les ou vacataires, peu considéré·es, et souvent rémunéré·es avec retard. Nous serons aux côtés des doctorant·es mobilisé·es et des collectifs de précaires pour **exiger la résorption de la précarité, à court terme par la mensualisation et la contractualisation, et à moyen terme par la création d'emplois statutaires et permanents.** Nous défendrons ce choix budgétaire en exigeant de la tutelle la création et le financement des emplois statutaires nécessaires aux besoins d'un service public digne de ce nom.

**5 - Respecter l'égalité femmes/hommes et lutter contre toute forme de discrimination :** Nous lutterons pour le respect de l'égalité entre femmes et hommes dans le recrutement et les promotions. Si le pourcentage de maîtresses de conférences est en augmentation, de nombreuses femmes HDR se heurtent à un plafond de verre quand il s'agit de devenir professeures et sont pénalisées au moment de la retraite en raison de la stagnation de leur carrière. Nous exigerons des statistiques de genre précises pour chaque UFR et par statut. **Nous lutterons sans relâche contre toutes formes de sexisme, de discrimination et de harcèlement** et pour la promotion d'un environnement de travail et d'études serein.

**6 - Restaurer et défendre les droits fondamentaux :** Le renforcement des pouvoirs exécutifs au sein des universités était l'un des principaux objectifs de la LRU, et il a été largement atteint partout en France, entraînant l'érosion de nos pouvoirs de délibération, de proposition et de critique. l'un des principaux moyens consistant à ne transmettre qu'au dernier moment aux membres des conseils centraux les textes devant être discutés. **C'est pourquoi nous nous battons pour à la fois restaurer et défendre notre droit à nous faire entendre.** Au niveau des conseils centraux, nous exigerons le respect et l'extension du délai minimum entre le dépôt d'un texte et sa discussion. Au niveau de l'université tout entière, **nous exigerons que soient respectés les droits fondamentaux que sont les droits de réunion, de grève et de manifestation. C'est pourquoi nous nous opposerons résolument à toute fermeture administrative des locaux ainsi qu'au recours à la police pour réprimer étudiant·es et personnels lors des mouvements sociaux.**

*Ne pas jeter sur la voie publique*